



REVUE DE PRESSE ANNÉE 2023

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

Valeurs d'exemples : objectif 2023 !

L'appel à candidatures pour le Palmarès bat son plein en région ! Depuis les JNArchi d'octobre 2022, les CAUE sensibilisent les élus et les professionnels sur ce rendez-vous clé, destiné à valoriser les bonnes relations entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage autour de réalisations en architecture, urbanisme, aménagement paysager, dans les communes de moins ou plus de 2 000 habitants...

Sept catégories sont proposées :

- espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de moins de 2000 habitants) ;
- espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de plus de 2000 habitants) ;
- construction publique, lieu de travail et de service (construction neuve) ;
- construction publique, lieu de travail et de service (rénovation, extension, réhabilitation) ;
- habitat groupé et collectif (construction neuve) ;
- habitat groupé et collectif (rénovation, extension, réhabilitation) ;
- habitat individuel.

Deux lancements régionaux ont été organisés : l'un à Clermont-Ferrand avec les CAUE d'Auvergne et le Club de la presse, l'autre à l'occasion de la journée d'étude organisée par l'URCAUE et les CAUE rhônalpins à Hauteville (Ain) et Montalieu (Isère) en faveur du biosourcé et du géosourcé

dans la construction. Étaient présents : le CROA, la FFP, la Fondation du patrimoine, l'UNICEM, la DREAL, Rhonapi, la CAPEB, les CAUE, INDURA, la CCI, des journalistes, des entrepreneurs, des élus, des architectes, un tailleur de pierre, des enseignants d'écoles d'architecture, l'Association des architectes de l'Ain, un directeur et professeur de CFA, le magazine Pierre Actual... Le président de l'URCAUE, Joël Baud-Grasset, a rappelé la collaboration mise en place entre l'URCAUE et la Chambre régionale d'agriculture sur ce sujet, et son déplacement sur les champs de chanvre de la Maison Cholat.

Catherine Chevillot, présidente de l'architecture et du patrimoine, est coprésidente du jury régional et du Palmarès. Elle sera accompagnée par les CAUE, la MIQCP, la DRAC, la DREAL, le CROA, la FFP...



© urcaue2019

Cérémonie de remise des prix 2019.

Pour vous inscrire avant le 27 janvier 2023 et

retrouver le règlement :

urcaueaura.pplateformecandidature.com

Pour en savoir plus : contactez votre CAUE ou

urcaue.aura@gmail.com

**Valeurs
d'exemples**

PALMARÈS RÉGIONAL
DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vœux : priorité au développement durable et à l'économie d'énergie

Pour la première fois et après deux rendez-vous manqués en raison du Covid-19, la cérémonie des vœux à la population s'est déroulée samedi 14 janvier au matin à la salle des fêtes.

C'est une salle comble, élus, responsables d'entreprises, d'associations et particuliers qui ont partagé ces retrouvailles et ce rendez-vous municipal.

En préambule, Brigitte Tougne-Picazo a tenu à présenter les élus et les agents municipaux, soit « tous ceux qui œuvrent au quotidien dans les coulisses », avant de remercier les associations pour leur dynamisme et leur implication. À ce sujet, la première magistrate a salué les deux petites dernières, le Comité des jeunes de Chautagne et l'association Aux P'tits marchés, créée à l'initiative de commerçants, artisans et producteurs, laquelle va désormais proposer aux habitants un marché tous les quinze jours.

Après un focus sur l'année 2022, Brigitte Tougne-Picazo a ensuite évoqué les projets qui allaient rythmer la vie des habitants au cours de la nouvelle année. « Nous travaillons depuis le début de notre mandat sur différents projets en lien avec notre volonté



Les habitants n'ont pas manqué ce premier rendez-vous public avec la municipalité.

Photo Le DL/S.G.

d'apporter notre pierre au développement durable et à l'économie d'énergie. Le contexte nous prouve aujourd'hui que nous avons raison d'aller dans ce sens », a rappelé l'élue.

■ L'éclairage public

Au rayon des futures réalisations figure ainsi en première place l'éclairage public, qui, pour des raisons économiques évidentes, va être remplacé dans sa totalité. Les hameaux seront les premiers concernés, suivis du centre du village et de

la route des Allobroges. Les lampadaires existants seront remplacés par des luminaires led. Dans un souci de préservation de la biodiversité et d'économies d'énergie, les luminaires disposeront d'un spectre peu nocif.

■ Travaux à l'école et au plan d'eau

Les travaux de rénovation thermique, ainsi que la désimperméabilisation des cours, vont débiter à l'école élémentaire.

L'aménagement de la

zone de loisirs et du plan d'eau dépend quant à lui du problème récurrent d'apparition d'algues en surface, donnant un aspect peu engageant pour la baignade. Plusieurs options sont actuellement à l'étude, afin de pouvoir composer entre contraintes réglementaires et solutions techniques envisageables. Des analyses supplémentaires ont été lancées sur des zones ciblées afin de déterminer des sources potentielles de pollution sur le ruisseau d'alimentation du plan d'eau.

Brigitte Tougne-Picazo a conclu ses vœux en dévoilant un aperçu du futur site web de la commune, en cours de finalisation.

Sylvain GORGES

Une requalification paysagère du cimetière

Depuis que les produits phytosanitaires sont interdits, la municipalité réfléchit au meilleur moyen d'assurer un entretien régulier et efficace dans le cimetière. Plus largement, elle cherche à en faire un lieu propice au recueillement mais aussi un lieu de rencontre. La mairie a donc missionné le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pour l'aider à réaliser un cahier des charges. Des habitants, habitués des lieux, ont été associés à ce projet pour le mener à bon terme. Des visites du site ont permis d'identifier l'ensemble des points positifs et négatifs, et d'imaginer des scénarios d'aménagement sur des maquettes en deux dimensions (2D).

CHAMBÉRY

Battle d'architecture au collège Notre-Dame-du-Rocher



Les projets ont été présentés à un jury.

Photo Marie-Amélie DORMIEUX EMIN

Vendredi 13 janvier, une nouvelle étape a été franchie dans le projet transdisciplinaire lancé l'an dernier par les élèves en classes de 3^e au sein du collège Notre-Dame-du-Rocher à Chambéry. Après avoir visité la Rotonde avec des médiateurs de la Ville afin d'étoffer leurs connaissances en architecture et en matière de protection du patrimoine, les collégiens ont travaillé sur la thématique de la place de la nature en ville. Guidés par Pauline Bosson, intervenante du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) et Caroline Demarchi, leur enseignante en arts plastiques, ils ont été invités à faire un état des lieux des deux cours de récréation du collège avant la réalisation de plusieurs maquettes. Les groupes ont présenté leurs projets de réaménagement à un jury, composé notamment du directeur, Fabien Grillot, et de professeurs. Ces derniers ont été conquis par un engagement écologique avec des idées allant de la création d'un poulailler pour recycler les déchets de la cantine à la création d'un mur végétal pour réguler les températures d'un des bâtiments.

SAINT-GENIX-LES-VILLAGES

Les établissements médico-sociaux au menu du conseil

Le conseil municipal de Saint Genix-les-Villages a tenu mercredi 1^{er} février sa première séance de l'année 2023. Peu de délibérations formelles étaient à l'ordre du jour, qui comportait surtout des sujets à débattre pour arrêter des orientations.

Le conseil a adopté les délibérations d'adhésion au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour être accompagné sur les projets affectant les bâtiments patrimoniaux, de renouvellement de la convention avec Savoie-Lire pour la bibliothèque et de confirmation d'une stratégie d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, après concertation et expérimentation.

La convention cadre "Petite ville de demain" n'a pu être présentée au conseil faute de

finalisation : l'État a demandé d'ajouter une convention chapeau couvrant le territoire (Saint-Genix et les deux Pont) et la maquette financière complète manque encore. Le conseil communautaire a donc reporté son examen, et le conseil municipal fait logiquement de même.

Le point ayant fait l'objet des principaux échanges concerne les relations financières entre la commune, son centre communal d'action sociale (CCAS) et le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), qui gère désormais les établissements médico-sociaux (Terrasses et Floralties).

Les mouvements de patrimoine sont intervenus, ainsi que les différents transferts de résultats budgétaires. Restait en suspens le résultat d'investisse-



Le conseil municipal de Saint Genix-les-Villages a tenu sa première séance de l'année dans la salle du conseil de la mairie déléguée de Saint-Genix-sur-Guiers.

ment de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), qui n'est plus budgétaire et n'a pu être transféré directement, le CCAS se trouvant ainsi avec

une trésorerie surabondante, alors que le CIAS connaissait des difficultés de trésorerie l'amenant à demander une avance à la communauté de communes.

Les échanges ont dégagé un consensus à mettre en œuvre dans les budgets 2023 : cet excédent concernant l'Ehpad des Floralties doit servir à cet établissement et après reconstitution, il sera transféré du CCAS au CIAS par délibérations concordantes. Le budget du CCAS de Saint-Genix sera en conséquence à nouveau équilibré par la commune annuellement.

Les autres échanges ont porté d'abord sur la suite à donner à la démission de Régine Barbin, adjointe, dont le poste reste pour l'instant vacant. Le maire a également fait le point sur l'enquête publique concernant la révision du Plan local d'urbanisme, le commissaire-enquêteur venant de remettre son rapport, rendu public.

Le recensement de la population se déroule actuellement.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Six questions à l'ordre du jour ce 21 février

Le conseil municipal se réunira ce mardi 21 février à 20 heures en mairie pour délibérer sur un ordre du jour de six questions.

La séance commencera par un tour de table des dossiers en cours et des informations générales. Les conseillers municipaux ouvriront la séance par les modifications des statuts de la communauté de communes Cœur de Savoie et la convention financière de création d'Irve (infrastructures de recharge pour véhicules électriques) entre la commune et le Syndicat départemental d'énergie de la

Savoie.

L'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023/2024, la fixation de la durée d'amortissement des biens (plan comptable M 57) ainsi que la solution d'audit de la voirie et le tableau de classement des voies par les services de la Poste prolongeront l'ordre du jour.

La séance se terminera par la présentation de la synthèse sur l'étude du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Savoie concernant l'aménagement de la centralité du chef-lieu avant les questions diverses.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Aménagement du chef-lieu : les actions retenues

Le conseil municipal a délibéré ce mardi 21 février au soir sur un ordre du jour élargi à sept questions.

► **L'éclairage public de la zone d'Alpespace** est revenu sur la table du conseil. La commune réitérera sa demande d'extinction de l'éclairage sur Alpespace auprès de Cœur de Savoie.

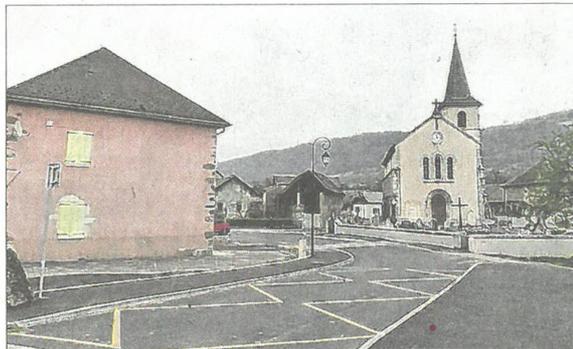
► Au chapitre des **travaux**, la réfection du toit de l'église se termine par l'étanchéité du clocher et la mise en place de la nouvelle croix après sa bénédiction par le prêtre. Pour réaliser la sécurisation de la traversée du hameau du Pognient, la commune doit faire l'acquisition de terrains situés le long de la route principale. Face au refus de vendre de certains propriétaires, elle va engager une déclaration d'utilité

publique avec une procédure d'expropriation dont le délai est de deux ans.

Le conseil d'école veut garder la semaine de quatre jours

► Le conseil d'école du 9 décembre a voté pour la **semaine de quatre jours lors de la rentrée 2023/2024**. Initialement accordée en 2020, la dérogation se termine le 31 août 2023. Le conseil municipal a décidé de demander une nouvelle dérogation de trois ans à compter de la rentrée 2023/2024 pour la semaine scolaire de quatre jours. « Les horaires de l'école de Sainte-Hélène-du-Lac seront les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 55 à 11 h 55 et de 13 h 55 à 16 h 55 », précisait le maire.

► Les services de la Poste



Parmi les orientations retenues par la commune, la **réhabilitation de l'ancienne cure (à gauche)** fera l'objet d'un appel à projet en vue de la création d'un restaurant/bar/petite épicerie. Photo Le DL/B.M.

avaient présenté au conseil municipal une **solution d'audit de la voirie ainsi qu'un tableau de classement des voies** (voir notre édition du 9 décembre 2022).

Suite à la présentation de l'estimation détaillée du service, les élus ont donné un avis défavorable à l'audit de la voirie. Un devis sera demandé à un autre presta-

taire pour le tableau de classement des voiries.

► Élaboré par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie, le document de synthèse sur l'**aménagement de la centralité du chef-lieu** a été présenté au conseil. Quatre actions à prioriser ont été ciblées : la réhabilitation de l'ancienne cure, l'aménagement d'un espace public récréatif et paysagé autour de l'école et de la salle polyvalente, une réserve pour l'extension de la zone de jeux et la réalisation d'un programme de logements.

► En refermant l'ordre du jour, le conseil municipal a décidé de faire un **don de 1 000 € au Faceco (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales)**.

B.M.

Entrelacs

La place du village a été inaugurée à Mognard



Les élus et l'ancien maire Bernard Marin ont le ruban d'inauguration. Photo Le DL/C.M.

Ce samedi 13 mai, élus d'Entrelacs et habitants avaient rendez-vous sur la nouvelle place du village à Mognard pour l'inauguration de cette dernière. Plus de 30 ans après le lancement de ce projet. Récit.

Les élus d'Entrelacs, notamment le maire délégué de Mognard Serge Girard et le maire d'Entrelacs Jean-François Bressand, ont convié les habitants, samedi 13 mai au matin, pour inaugurer la nouvelle place du village à Mognard. Étaient présents Nathalie Schmitt, Florian Maître, le sénateur Vial, Michel Dien, Emmanuel Ritz et la gendarmerie.

Mais avant d'arriver à cette cérémonie, l'ancien maire de

Mognard et d'Entrelacs Bernard Marin, avec ses différents conseils municipaux, a parcouru un long chemin qui a commencé en 1989. Les obstacles ont été nombreux. La parcelle qui intéressait la mairie était située juste devant celle-ci, mais elle appartenait à l'indivision Clerc. Tous les héritiers souhaitaient vendre une fois que la succession serait terminée.

Une place qui cherche encore son nom

Malheureusement, à la suite de nombreux décès, les survivants n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Le champ fut entretenu par un agriculteur et la maison, qui tombait en ruine, retapée succinctement pour éviter des risques d'accident.

Finalement avec beaucoup de persévérance, les négociations purent aboutir et la vente a eu lieu en 2020.

En amont le conseil municipal délégué de Mognard a travaillé avec la Caue (Conseil d'urbanisme d'architecture et d'environnement) pour établir un cahier des charges pour choisir un architecte paysagiste. En février 2018, c'est le cabinet Ritz qui est retenu. Les appels d'offres seront lancés fin 2020 et les travaux débuteront en janvier 2022 avec la démolition des bâtiments communaux : les anciens WC, les garages et la maison Clerc. Le coût des travaux et l'achat du terrain s'élèvent à 750 000 euros. À noter que la place n'a pas encore de nom. Avis à la population d'en choisir un.

● Corinne Marin

La Motte-Servolex

Le collège de Boigne a organisé son forum des métiers

Ce samedi 13 mai, après plusieurs années d'interruption en raison Covid, le collège de Boigne de La Motte-Servolex a renoué avec le forum des métiers. Une trentaine d'exposants, majoritairement des parents d'élèves, ont répondu à l'appel des deux enseignants et d'une équipe de dix élèves de 3^e chargés de l'organisation. La présence de quelques partenaires extérieurs a permis de compléter l'offre pour satisfaire la curiosité des élèves des six classes de 4^e et 3^e, soit 140 élèves environ.

Les élèves ont circulé par deux pour poser des questions aux professionnels sur leur parcours et leur métier.

Tous les stands ont eu du succès, en particulier celui d'un électricien et d'une photographe venus avec leur matériel et leur envie de partager leur savoir-faire. Cette année, les métiers de l'énergie étaient particulièrement bien représentés. Sans oublier le pôle "métiers du social" animé par un groupe dynamique d'assistantes sociales venues ensemble.

● L.F.



140 élèves ont participé à ce forum des métiers 2023.

Photo Sabine Rousseau

* participation du CAUE à ce forum des métiers



Albertville

Les élèves de CAP maçonnerie du lycée Le Grand Arc en visite à Conflans

Dans le cadre d'un projet sur la découverte du patrimoine local et régional à travers les matériaux de construction, les premières et deuxième années CAP maçonnerie du lycée professionnel Le Grand Arc, se sont rendus au village médiéval de Conflans. Cette visite conclut le projet qui avait commencé en septembre dernier avec une visite au Palais idéal du facteur cheval à Hauterives et l'intervention du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Chambéry), qui a fait découvrir les différents types de construction autour de notre lycée.

Les élèves de la section Maçonnerie du lycée professionnel du Grand Arc en visite à Conflans. Photo Le DL /Corinne BILLAT

Exposition “Construire le sensible” : un regard transversal sur l’art et l’architecture jusqu’au 15 juillet

L’exposition “Construire le sensible” est en place au centre d’art et de rencontres Curiox. Elle interroge le lien entre l’art et l’architecture. Elle est visible jusqu’au 15 juillet.



Marie Bondy (chargée d’assistance artistique et de communication à Curiox) devant une des œuvres exposées. Photo Le DL /R.B.

L’idée de l’exposition “construire le sensible” au centre d’art et de rencontres Curiox « est partie du constat que le bâtiment qui est une ancienne église, est un bâtiment moderne conçu en 1957 par Claude Fait, que des visiteurs viennent autant pour la découverte de l’architecture du bâtiment que pour les expositions », explique Marie Bondy, chargée d’assistance artistique et de communication à Curiox.

Aussi avec le Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement de la Savoie (CAUE 73) et la Maison d’architecture de la Savoie, il a été décidé de mettre en valeur ce patrimoine des années 1960, et pour cela, proposer une exposition. Une réflexion a été menée avec François Lis et Clément Deneau, les deux architectes qui ont participé à la transformation de l’église en centre d’art.

Pour cette exposition, le commissariat a fait le choix des œuvres en piochant dans les collections de la région, en s’adressant à l’Institut d’Art Contemporain de Villeurbanne et à l’artothèque d’Annecy, dont une partie de leurs œuvres sont exposées. Une vidéo est aussi prêtée par le fonds de collection d’Images/Passages.

Réfléchir sur le lien entre artistes et architectes

Le résultat est que Curiox anime cette exposition autour de thématiques qui vont pousser à la réflexion sur le lien entre artistes et architectes. Pour Marie Bondy, « l’œuvre finale de l’architecte (un plan, un dessin ou une perspective pour ensuite construire un bâtiment), n’est pas une fin en soi, mais un artiste qui va représenter une architecture peut l’être. Les outils de représentation qu’ont les architectes permettent de voir certaines dimensions (les mesures, l’espace, etc.). Il y a souvent d’autres dimensions qui échappent à ces outils, notamment la dimension sensible, les usages, le son, que les artistes peuvent eux, par d’autres biais représenter ».

Art et architecture n’étant pas cloisonnés et pouvant se relier, la vingtaine d’œuvres sélectionnées propose donc d’autres dimensions peut-être plus sensibles à un regard.

L’exposition restera jusqu’au 15 juillet. Elle est ouverte gratuitement chaque mercredi de 14 à 18 heures, et chaque samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, en présence de Marie Bondy ou un autre guide pour renseigner le visiteur.

Sainte-Hélène-du-Lac

Les travaux de rénovation du toit de l'église sont terminés

Le conseil municipal s'est réuni ce mardi. Il a été question d'énergie, de travaux et de subventions aux associations.

Mardi 16 mai au soir, trois questions ont retenu l'attention lors du conseil municipal : l'énergie, les travaux et les subventions aux associations.

La société Gaz électricité Grenoble (GEG) a présenté aux élus son projet de stockage d'énergie par batteries sur un terrain communal moyennant le paiement d'un loyer. Après l'examen du bail, le projet a été adopté. Le nombre d'autorisations d'urbanisme pour la pose de panneaux photovoltaïques va crescendo tandis que la mairie engagera la réfection du toit du garage communal en vue de l'installation de panneaux.

La rénovation du toit de l'église a coûté 240 000 euros

Le chapitre des travaux s'est ouvert par la rénovation du toit de l'église. Chantier phare de l'année 2022, cette rénovation d'un montant de 240 000 euros HT s'est terminée par la pose de la croix ce mardi 16 mai après sa bénédiction par le prêtre. Menaçant de tomber, l'ancienne croix en pierre située au-dessus de la porte d'entrée principale, a été déposée et remplacée par l'entreprise Renault Charpente. En lien avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environne-



Avec la pose de la nouvelle croix en surplomb de la façade principale, les travaux de réfection du toit de l'église sont désormais terminés. Photo Le DL/B.M.

ment, la municipalité poursuit le projet d'aménagement du chef-lieu par la désignation d'un maître d'œuvre. Les élus ont approuvé le programme de travaux pour la réfection de la route de Galloux et une consultation sera lancée en vue de l'attribution des marchés.

Le conseil municipal a attribué des subventions aux associations pour un montant de 250 euros à la majeure partie d'entre elles. Une bonification de 100 euros est accordée aux associations qui participent à la vogue. La coopérative scolaire recevra 850 euros et l'association Pour les mêmes qui organise sa kermesse le 23 juin, le

jour de la fête de la musique, percevra une subvention de 1 800 euros.

Neuf associations extérieures à la commune (la ligue contre le cancer, handisport, la sclérose en plaque, la banque alimentaire, les restos du cœur, LocoMotive œuvrant pour les enfants atteints d'un cancer, le don du sang, l'ADMR, le Tétras libre à Montagnole qui soigne et relâche les animaux sauvages blessés) recevront une aide de 100 euros. Pour la fête de la musique, organisée par La Grappe de Savoyard, une subvention exceptionnelle de 150 euros lui sera allouée.

● **Brigitte Mauraz**

Le Dauphiné Libéré
MERCREDI 7 JUIN 2023

Bourg-Saint-Maurice • Une intéressante exposition dédiée à l'architecture

Le XX^e siècle a connu plus de constructions que tous les autres réunis. C'est sur la base de ce constat que la médiathèque de Bourg-Saint-Maurice présente l'exposition d'architecture : "Archi : les interventions au XXI^e siècle sur les édifices du XX^e siècle" jusqu'au mercredi 28 juin. Il sera possible de découvrir quels choix ont fait les décideurs pour déterminer l'avenir d'une construction entre démolir, agrandir, déplacer, entretenir, laisser en l'état, reconvertir, rénover, restituer. Tous les édifices choisis sont porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier en Rhône-Alpes.

Exposition. Jusqu'au 28 juin, horaires d'ouverture de la médiathèque, Bourg-Saint-Maurice. Accès libre.

Tél. 04 79 07 52 14.

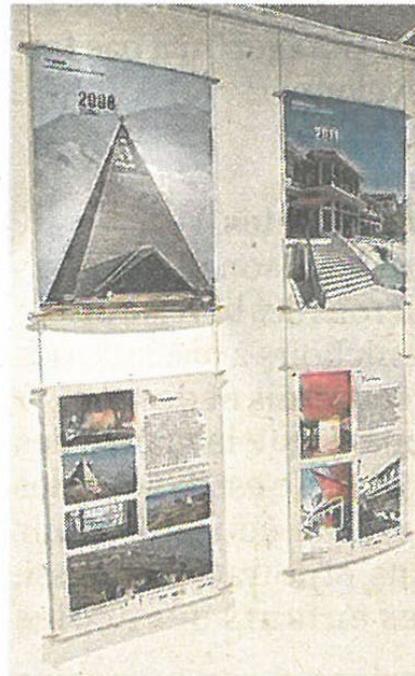


Photo Le DL/J.Be.

Exposition réalisée par l'Union régionale
des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes
et prêtée par le CAUE de la Savoie

Bravo aux Ambassadeurs du lac !

Après une année d'engagement auprès du CISALB et d'Aqualis, les élèves de 4^{ème} B du Collège G.-Sand de La Motte-Servolex ont brillé lors de leur événement final vendredi 2 juin. Plusieurs expositions ont été réalisées, dévoilant les fruits de leur travail :

- Analyse de la médiatisation sur la sécheresse de l'été 2022,
- Posts réalisés pour la newsletter d'Aqualis,
- Rédaction d'articles de presse pour sensibiliser aux enjeux d'une plus juste consommation de l'eau, de la désimperméabilisation des sols, du partage de la ressource en eau, notamment pour soutenir l'agriculture locale,
- Élaboration de maquettes du collège sur la désimperméabilisation des cours scolaires,
- La rédaction de nouvelles, projetant le lecteur dans une vision dystopique de notre territoire en manque d'eau.

La richesse du programme pédagogique aura mené la classe et ses enseignants à une prise de conscience sur des fonctionnements banalisés. Ainsi, un des élèves témoigne « Mais pourquoi fabriquer de la neige alors qu'elle tombe naturellement du ciel? », un autre précise « L'eau est partout, dans le



fromage comme dans nos jeans, dans des quantités inimaginables!».

Des jeunes qui ont été récompensés par la remise d'un Passeport de compétences (validé par le Rectorat de Grenoble) par la Présidente du CISALB, Marie-Claire Barbier et le Maire de La Motte-Servolex, Luc Berthoud.

Les prochains Ambassadeurs du lac sélectionnés

L'appel à candidature pour les Ambassa-

deurs du lac 2023-24 «Eau-climat, on agit!» a abouti à la sélection du collège du Revard à Grésy-sur-Aix. Une classe de 4^{ème} s'investira pour sensibiliser le plus grand nombre à travers la conception d'une exposition éphémère sur les bords du lac.

Une nouveauté dans cette démarche éducative conçue et mise en œuvre par le CISALB, où l'interprétation artistique des enjeux de l'eau, de sa disponibilité et de son partage dans un contexte de changement climatique,

enrichira les découvertes scientifiques et techniques.

Eau-climat, on agit !

- 35 communes investies pour une utilisation plus vertueuse de l'eau = 85% de la population du bassin versant du lac du Bourget
- Un territoire maintenu en vigilance sécheresse par la Préfecture 73 en ce mois de juin 2023

* le CAUE de la Savoie a participé aux côtés du CISALB à ce projet avec les élèves.

Le Dauphiné Libéré
LUNDI 26 JUIN 2023

Vions

Le cimetière en travaux



Jacques Périllat-Boiteux, conseiller municipal, deux responsables des travaux, Aurélia Trumfio, adjointe, et le maire Manuel Arragain. Photo Le DL/M-R.M.

Issus d'une réflexion engagée dès le début du mandat, les travaux d'aménagement du cimetière ont démarré le 19 juin. L'entreprise Blondet TP est sur place jusqu'à fin juillet pour réaliser la plus grosse partie du chantier, la construction du nouveau préau et les plantations étant programmées pour l'automne (une opération de rénovation du portail existant sera effectuée à la même période).

En amont du chantier, la commune avait été accompagnée par le CAUE de la Savoie qui a conduit une importante ré-

flexion et animé une réunion publique au cours de laquelle les habitants ont exprimé leurs impressions sur le cimetière et les améliorations possibles. Le maître d'œuvre désigné a proposé à la municipalité un projet d'aménagement pour mettre en valeur ce lieu de recueillement.

Le montant des travaux s'élève à 112 684 €, pour lesquels la commune bénéficie d'un soutien du Département d'un montant de 40 000 euros sur deux ans.

● Marie-Rose Masin

Aménagement de la place du village : les habitants au cœur de la réflexion

Associations et habitants ont été conviés par l'équipe municipale de Montagny à réfléchir et à exprimer leurs points de vue sur l'aménagement de la place du village. Des ateliers de travail qui ont permis de préciser les enjeux et le diagnostic de sa création.



Une douzaine de Montagnols ont mené cette réflexion en petits groupes. Photo Le DL /F.C.

À Montagny, le charme de la vie à la montagne s'accompagne de projets d'aménagement intégrant la vie sociale. Sous l'impulsion de l'équipe municipale, une réflexion globale d'aménagement du chef-lieu entre l'église et la mairie est menée. Celle-ci prévoit la réalisation d'une place de village, les citoyens et les associations ont été conviés à réfléchir à leurs besoins, leurs attentes.

La commune de Montagny a demandé au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE) de l'accompagner dans la réflexion du projet d'aménagement d'une place de village.

Un projet global mené dans l'intérêt commun

Mardi 20 juin, après un accueil et une présentation du contexte du projet par Roland Dravet, maire de Montagny, Cédrik Valet, socioethnologue pour les missions d'appui aux territoires du CAUE de la Savoie, a invité les citoyens à participer à différents ateliers de travail.

L'objectif de ces ateliers était de préciser le diagnostic, les enjeux à prendre en compte et d'appréhender des pistes de travail pour la création de cette place.

L'équipe municipale a souhaité s'entourer de compétences diverses, s'informer et se concerter avec les habitants pour mettre en place une programmation cohérente et adaptée.

Au départ engagé dans une vision purement urbanistique avec l'inscription d'un emplacement réservé dans le PLU approuvé en 2019, ce projet est devenu un projet global mené dans l'intérêt commun et inscrit dans la durée. À la suite au bilan qui sera réalisé par le CAUE, les élus seront amenés à se prononcer sur le programme de ce projet.

Sainte-Hélène-du-Lac

De nombreux chantiers en cours pour la municipalité

Pour sa dernière réunion avant la trêve estivale, le conseil municipal a délibéré, ce mardi 4 juillet, sur un ordre du jour de quatre questions. Ont été abordés, entre autres, les différents chantiers en projet.

Après avoir décidé de la création d'un poste d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'un poste d'adjoint technique, les élus ont engagé les prochains programmes de travaux.

La réfection de la toiture du bâtiment des services techniques commencera en septembre, sous forme de deux lots techniques. Le désamiantage a été confié à la société TMBI de La Biolle, pour un montant de 21 902,70 euros toutes taxes comprises (TTC), tandis que la couverture et la zinguerie seront réalisées par l'entreprise Rambaud, de Laissaud, dont l'offre de prix a été retenue pour 38 738,40 euros TTC.

La requalification du chef-lieu estimée à 500 000 euros

Le chantier de la réfection de la route de Galloux a été attribué à la société Soriat. Il s'élève à 175 664,34 euros TTC pour la tranche ferme, à laquelle s'ajoute l'option, retenue pour 43 491 euros TTC.



Un nouveau city stade prendra la place de l'ancien.

Photo Le DL/B.M.

La durée prévisionnelle des travaux est fixée du 10 juillet à la mi-août 2023.

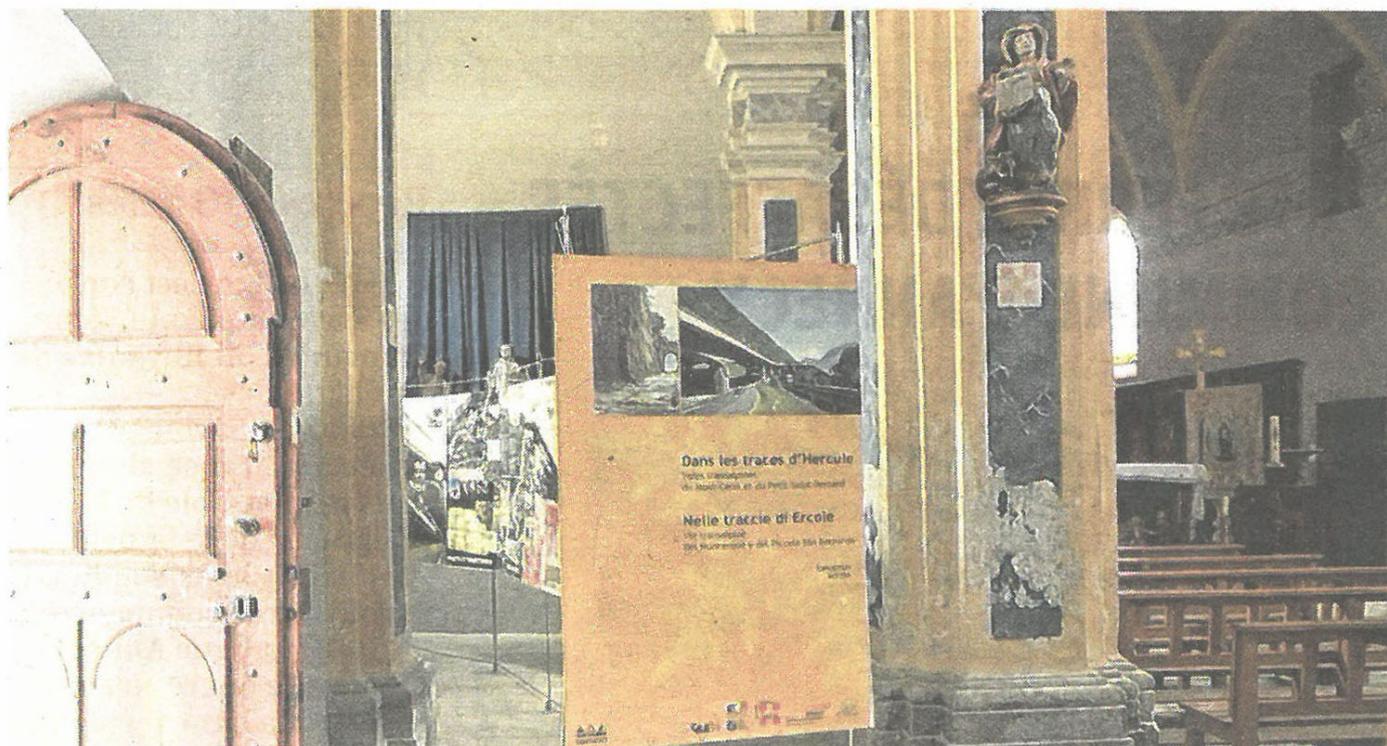
Chantier phare de la seconde partie du mandat, la requalification du chef-lieu se poursuit, après des temps de concertation avec les habitants en 2022. Sous la houlette du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie, le conseil municipal a visité plusieurs réalisations sur site. Une place aménagée à Héry-sur-Alby, avec la présence de jeux et de végétaux, a retenu son attention. Sur la base d'un cahier des charges réalisé par le CAUE à l'issue d'une démarche de fond avec les élus, une consultation sera lancée en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

« Nous souhaitons travailler avec un architecte paysagiste pour cette mission, qui commencera par une réflexion sur un aménagement d'ensemble, avec le maître d'œuvre qui sera retenu », a précisé la maire, Sylvie Schneider. Le montant du projet de requalification du chef-lieu a été estimé à 500 000 euros hors taxes. Au vu du montant des travaux, il sera réalisé par tranches. La réalisation d'un nouveau city stade en lieu et place de l'existant s'inscrira dans la première tranche, en 2024. La programmation des tranches suivantes s'enchaînera selon les subventions qui pourront être mobilisées, et les capacités financières de la commune.

● **Brigitte Mauraz**

Montgirod

Une exposition sur le patrimoine au cœur d'une église baroque



Les passages alpins ont toujours joué un rôle majeur, tant sur le plan économique, politique que culturel. Et cette exposition est riche d'enseignements sur le sujet. Photo Le DL/F.F.

“Dans les traces d’Hercule”, une exposition sur les voies transalpines du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, est à voir durant toute la saison estivale à Montgirod. Ce petit village juché à 1 120 m d’altitude est riche d’histoires et de curiosité en tout genre, comme sa pierre à cupule, son sentier de l’eau ou encore sa magnifique église baroque ornée d’un curieux cadran solaire.

C’est au sein de cette église que les 23 panneaux composant l’exposition franco-italienne prêtée par le Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement (CAUE) de

Chambéry sont installés.

Pourquoi Napoléon a préféré le Mont-Cenis au Saint-Bernard...

Plusieurs pistes de lecture sont proposées : les personnages célèbres ayant franchi le col du Petit-Saint-Bernard, l’historique de l’Hospice ou encore pourquoi Napoléon a préféré le Mont-Cenis au Saint-Bernard... De quoi enrichir sa culture sur ces mythiques routes.

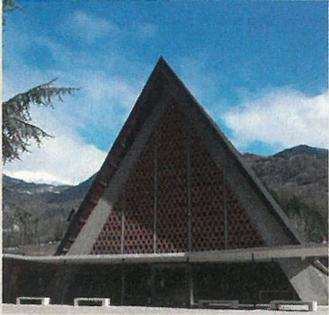
« De tout temps, même à l’époque protohistorique, les hommes se sont intéressés au passage des Alpes via le col du Petit-Saint-Bernard, que ce soit du côté italien ou français.

Cet intérêt a donc entraîné de nombreux aménagements, novateurs sur cette route », explique Marie De La Rosa, historienne de l’art et professeur d’arts plastiques retraitée.

Ayant vécu plusieurs années à Montgirod, elle y revient passer la saison estivale. C’est en grande partie grâce à elle, mais aussi à Sabine Sellini, conseillère municipale, que chaque été, l’église abrite des expositions. Une occasion de plus pour venir (re)découvrir le village de Montgirod.

● Fabienne Ferraris

Exposition les samedis et dimanches de 14h à 17h. Accès libre. Visites commentées sur rendez-vous (06 75 84 77 40).



© Curiox

ZOOM SUR

UN PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT

Valeurs d'exemples, c'est le titre de ce palmarès organisé par les onze Caue (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Région Aura. En Savoie, sept réalisations finalistes sont soumises au vote en ligne du public : l'aménagement lacustre avec création d'une grange batelière à l'étang de Barouchat, la revalorisation

des gorges du Sierroz à Aix-les-Bains, la construction du Bourniau au centre-ville de Novalaise, le centre d'art Curiox à Ugine, les logements du Petit Laysse, à Saint-Alban-Laysse, un gîte à Fréterive ainsi que la centrale hydroélectrique de La Coche. Le vote en ligne se déroule jusqu'au 18 septembre sur urcaueaura.platformecandidature.com

LA VIE NOUVELLE - 28/07/2023

UR
c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes

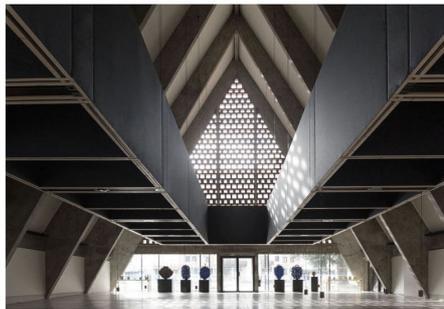


les 7 projets Savoyards

Votez pour votre réalisation préférée dans chaque département

VOTE POSSIBLE jusqu'au 29 septembre 2023.

Rendez-vous sur :
<https://urcaueaura.platformecandidature.com/>



**Valeurs®
d'exemples**

PALMARÈS RÉGIONAL
DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Auvergne-Rhône-Alpes

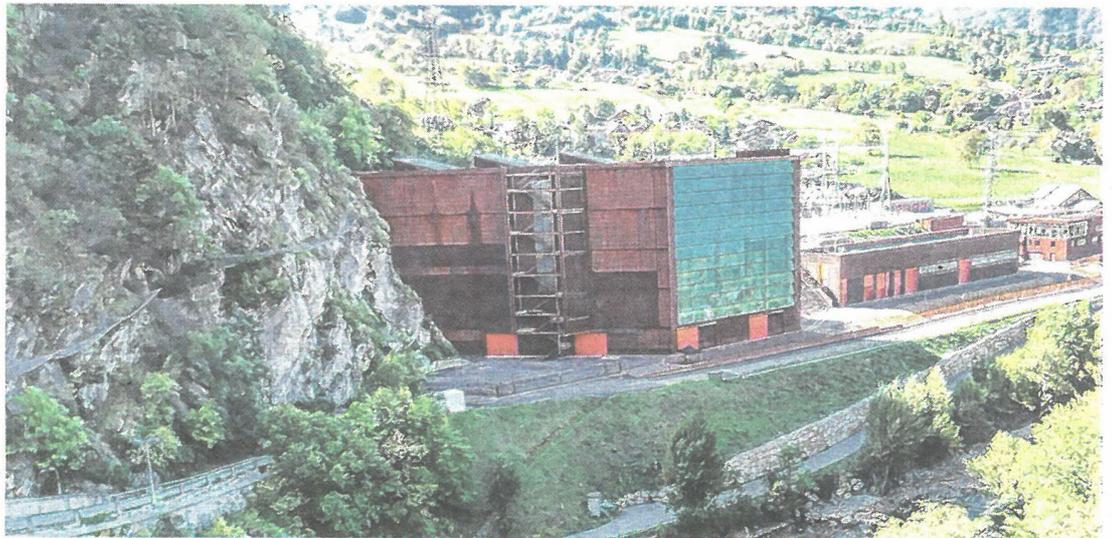
Quelle sera la plus belle réalisation architecturale ?

Au cœur de la région, les réalisations architecturales qui ont "valeurs d'exemples" ne manquent pas. Cherchant à conjuguer l'harmonie paysagère à la qualité environnementale, collectivités locales comme architectes, maîtres d'œuvre, ou encore maîtres d'ouvrage se sont portés candidats au titre de la plus belle réalisation de l'année.

La collaboration entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre est souvent source de réussite architecturale. Afin de valoriser les fruits de ce travail, de mettre en lumière cette dimension dans l'aménagement des territoires de la région, mais aussi de faire connaître ces réalisations exemplaires (publiques ou privées), l'Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (URCAUE) Auvergne-Rhône-Alpes a lancé, aux côtés de l'ensemble des onze CAUE de la région, une nouvelle édition de son Palmarès "valeurs d'exemples".

Sur 270 candidatures, 69 projets sont finalistes

Collectivités locales, architectes, maîtres d'œuvre et d'ouvrage ont pu se porter candidats. La sélection, elle, a été réalisée par les onze comités départemen-



La Centrale hydroélectrique de La Coche a été sélectionnée en Savoie dans la catégorie construction publique, lieu de travail et de service (rénovation). Archives photo Le DL/S.M.

taux et un jury régional, qui ont accompli des visites de terrain.

Les critères du palmarès ont pris en compte le rapport au site et au contexte existant, la valeur architecturale paysagère et urbaine de la réalisation, la qualité fonctionnelle, et la qualité environnementale du bâtiment.

Ainsi, de février à avril ont eu lieu des présélections départementales, organisées par chaque CAUE. Puis en juin dernier, un jury régional s'est rassemblé.

Au total, le palmarès régional d'architecture et d'aménagement a étudié plus de 270 candidatures, et aujourd'hui 69 projets sont finalistes. Chacun étant dès lors soumis au vote du public^(*).

● **Claude Dumas**

^(*)Vous pouvez voter pour un projet par département sur www.urcaueaura.plateformecandidature.com ou depuis la

page Facebook "Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes". Le vote est possible jusqu'au 29 septembre 2023.

Repère ► Sept projets sélectionnés pour la Savoie

- Espace public et aménagement paysager (porté par une collectivité de moins de 2 000 habitants) : **étang de Barouchat** - aménagement lacustre et création d'une grange batelière, à Bourgneuf,
- Espace public et aménagement paysager (porté par une collectivité de plus de 2 000 habitants) : revalorisation du site classé des **gorges du Sierroz**, à Grésy-sur-Aix,
- Construction publique, lieu de travail et de service (cons-

- truction neuve) : **le Bourniau**, à Novalaise,
- Construction publique, lieu de travail et de service : (rénovation, extension et réhabilitation) : **centrale hydroélectrique de La Coche**, à Le Bois et le Centre d'art, Curiox, à Ugine,
- Habitat groupé et collectif (construction neuve) : **Petit Laysse**, à Saint-Alban-Laysse,
- Habitat individuel (neuf - rénovation - extension - réhabilitation) : **gîte**, à Fréterive.

Aix-les-Bains ● 3^e Rallye Aqualis : apprendre en s'amusant



Archives photo Le DL/P.B.

Ce samedi 2 septembre, le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), Aqualis et plusieurs associations organisent le 3^e Rallye Aqualis. Au programme : deux demi-journées d'activités en famille pour jouer, expérimenter, discuter, rire, découvrir et s'interroger. Les participants auront des ateliers à réaliser en moins de 3h pour pouvoir participer au tirage au sort avec des cadeaux à la clé, pour encore mieux connaître le lac du Bourget. Cette année, le thème sera dévoilé au dernier moment. Il tournera autour de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques du lac. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la démarche de territoire "Eau-climat, on agit !".

Animations. Samedi 2 septembre à Aqualis, 52 esplanade Jean-Murguet, Aix-les-Bains. 80 places disponibles par demi-journée (9h-12h et 14h-17h). Participation gratuite sur inscription en ligne : <https://aqualis-lacdubourget.fr/rallye-familial-aqualis>

le CAUE participe à ce rallye
et animera un atelier



Journées – 16 & 17 SEPTEMBRE 2023 européennes du patrimoine

infos pratiques

- Les informations de ce livret ne tiennent pas compte des modifications survenues après le 3 juillet 2023. N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès des sites.
- Les visites et animations sont classées par territoire, puis par ordre alphabétique de commune.
- Retrouvez ce programme en ligne sur patrimoines.savoie.fr



Le ministère de la Culture organise l'événement JEP sur le territoire national.

En 1984, Jack Lang, alors ministre de la Culture, inaugure les *Portes ouvertes des Monuments Historiques*. L'année suivante, le Conseil de l'Europe reprend le concept et lance les premières *Journées européennes du patrimoine*. Depuis 1999, 48 pays célèbrent ensemble leur patrimoine lors de cet événement.



Document conçu et édité par le Département de la Savoie,

Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées, Conservation départementale du patrimoine

Design graphique Marion Pannier / Freepik
Impression ICA Imprimerie Courand & Associés
Couverture Costumes de Saint-Colomban-des-Villards © Musée Savoisien, Département de la Savoie, S. Caremier
Dos de couverture © Bibliothèques municipales de Chambéry, EST X C2 • Sous-Préfecture d'Albertville © Ville d'Albertville • Chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Chevelu © Arts En Choeur • Église Saint-Maurice de Chamousset © Yannick Logerot • Prieuré du Bourget-du-Lac © David Dereani-Fondation Facim • Tour sarrazine de Bozel © Geoffrey Vabre.

légende

- VL** Visite libre
- VG** Visite guidée
- Site partiellement ou totalement accessible aux PMR
- Animation famille
- Thème européen Patrimoine vivant
- Thème national Patrimoine du sport
- Monument historique
- Musée de France
- Patrimoine du XX^e siècle
- UNESCO
- Site classé
- Parc Naturel Régional de Chartreuse
- Parc Naturel Régional du Massif des Bauges



Villes et Pays d'art et d'histoire

Aix-les-Bains • Ville d'art et d'histoire
04 79 88 68 00 | aixlesbains.fr

Albertville-Conflans • Ville d'art et d'histoire | 04 79 37 86 86 | albertville.com

Chambéry • Ville d'art et d'histoire
04 79 70 15 94 | chambery.fr

Fondation Facim • Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie
04 79 60 59 00 | fondation-facim.fr



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie
04 79 60 75 50 | cauesavoie.org

À l'échelle du département de la Savoie, le CAUE coordonne l'événement national *Les enfants du patrimoine*. Organisée la veille des JEP, cette journée gratuite dédiée aux scolaires, s'inscrit dans l'opération *Levez les yeux* portée par le Ministère de la Culture.

Monthion

Les enseignants en attente pour concrétiser les projets extrascolaires

À l'école capitaine André-Dégli-Favre de Monthion, les élèves ont retrouvé depuis quelques jours déjà tableau noir et cahiers. L'équipe pédagogique, elle, souhaite déjà organiser des activités extrascolaires pour les enfants, mais demeure dans l'attente de l'assemblée générale du Sou des écoles.

Après une belle rentrée scolaire, l'école capitaine André-Dégli-Favre affiche un effectif de 28 élèves, identique à l'année scolaire dernière. La classe du directeur Jérémy Fantone (de la petite section au CP) compte 13 élèves ; la classe d'Anne-Sophie Repellin présente, quant à elle, 15 élèves du CE1 au CM2.

« Les idées ne demandent qu'à être validées »

Jérémy Fantone et Anne-Sophie Repellin, les enseignants de l'école

Vendredi 15 septembre, toute l'école a participé à l'évènement "Les enfants du patrimoine", organisé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Après le pique-nique près du plan d'eau de Flumet, les élèves ont visité le musée du Moulin à Tienne et de la Maison du Meunier.

Les enseignants proposent également diverses activités



L'équipe, de gauche à droite : Cindy Rondot (personnel périscolaire et petits espaces verts) ; Jérémy Fantone et Anne-Sophie Repellin. Absents sur la photo : Sylvie Depont (Atsem) et Elisabeth Bouzon (personnel périscolaire et petits espaces verts). Photo Le DL/M.L.

au cours de l'année : cours de natation financés par la mairie à raison de huit séances ; sortie d'automne à pieds avec pique-nique et visite d'une ferme ; ateliers cuisine animés par les enseignants ; ateliers "les gestes qui sauvent" pour les petits en lien avec les dangers domestiques ; et pour les grands "apprendre à porter secours" (numéro d'urgence, sécurisation de la victime et des lieux, savoir informer les secours...) avec l'intervention de l'infirmière scolaire. Et une fois par mois, les enfants sont reçus par les bénévoles de la

bibliothèque municipale qui leur présentent des livres, proposent des lectures et des expositions.

L'équipe enseignante a encore beaucoup d'idées pour organiser des activités extrascolaires, mais elle ne peut pour l'instant les concrétiser, car le Sou des écoles organise prochainement son assemblée générale sans savoir si une nouvelle équipe prendra la suite. « Aussi, les idées ne demandent qu'à être validées si on a les financements », soulignent les enseignants.

Les projets sont les suivants :

Repère > Des travaux financés par la mairie

Quelques travaux ont été financés par la mairie durant l'été : la mise en peinture d'une salle de classe (murs et plinthes) et la modification de l'emplacement des tableaux, pour un coût de 2 600 euros ; le remplacement d'un évier avec son meuble, l'installation d'un WC pour petits et l'installation d'un lave-mains pour un coût de 2 315 euros. L'achat d'un tableau blanc triptyque (709,20 euros) et d'un vidéo-projecteur interactif (2 107,49 euros), soit un coût global de 7 731,69 euros.

un cycle "Rugby" avec l'intervention du Soua avec découverte et apprentissage du rugby sur le terrain ; en classe, travail sur la découverte historique et culturelle de ce sport en suivant la coupe du Monde.

L'éducation à l'environnement avec La réserve naturelle des Tourbières des Saisies, pour quatre interventions en classe sur la faune et la flore des montagnes, et une visite de la Tourbière.

L'équipe pédagogique envisage aussi un travail sur la naissance des poussins : de l'œuf au poussin en faisant éclore des œufs en classe, d'où la nécessité d'acheter une couveuse, des lumières chauffantes, ... « Aurons-nous les moyens de réaliser ces projets ? À suivre ! », expriment Jérémy et Anne-Sophie.

● Michel Lebraut

La CAUE entend agir en faveur de la qualité du cadre de vie

Le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a engagé, avec ses élus et socio-professionnels, une redéfinition de son projet stratégique dans le respect des principes du développement durable.

Le CAUE de la Savoie se trouve en quelque sorte à un tournant de son histoire, après plus de quatre décennies de services rendus. Cela aura encore été le cas sur l'exercice 2022, dont le bilan d'activité a été présenté lors de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée à Saint-Alban-Leysse. Accompagner la maîtrise d'ouvrage publique (avec l'aide ses architectes conseil) a représenté 47 % de ses missions ; informer, sensibiliser, développer l'esprit de participation 39 % ; former les acteurs du cadre de vie 8 % et conseiller les particuliers 8 %. Sachant que 119 communes, 13 intercommunalités ainsi que 27 professionnels et organismes départementaux sont adhérents du CAUE dont le budget avoisine les 850 000 euros (vivant à 80 % d'une dotation du Département) et qui compte huit salariés. Un bel édifice qui n'en est pas moins apparu fragile dans "un contexte politique qui n'est pas simple", de l'aveu même de sa présidente, Annick Cressens, confrontée à une baisse des moyens alloués, tandis que la directrice en poste, Florence Fom-



De gauche à droite, la présidente, Annick Cressens, et la directrice, Delphine Pichon, répondant aux interrogations des participants.

bonne-Rouvier partait sous d'autres cieux. C'est Delphine Pichon, directrice du pôle aménagement et urbanisme d'Agate (agence alpine des territoires); organisme mutualisant les services départementaux d'accompagnement des collectivités, qui assure l'intérim. De là à y voir un rapprochement entre les deux structures, il n'y a qu'un pas. On devrait en savoir plus prochainement, suite à l'appel à candidature lancé pour le poste de directeur du CAUE.

Pour une action lisible

En attendant, un travail de définition du projet stratégique et opérationnel a été déjà engagé. Deux groupes de travail, composés d'élus et socio professionnels membres du conseil d'administration ainsi que de salariés, se sont réunis régulièrement au cours du printemps et de l'été pour préciser les enjeux, la stratégie et la

feuille de route que le conseil devra mettre en œuvre ces prochaines années. Inscrit dans le cadre fondateur de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, et selon les quatre vocations des CAUE (sensibiliser, conseiller, informer et former) le projet stratégique de celui de la Savoie entend se fonder sur le grand objectif d'Agir en faveur de la qualité du cadre de vie architectural, urbanistique et environnemental dans le respect des principes du développement durable. Les moyens et l'organisation

du CAUE devront être mis au service de cette stratégie afin que son action dans le département soit lisible et réponde du mieux possible aux besoins et attentes des collectivités, des professionnels et du grand public. Dans les prochains mois, une communication va être lancée auprès des collectivités pour partager plus en détail le contenu de ce projet stratégique ainsi que les moyens engagés pour sa mise en œuvre.

Bruno Fournier

Le rôle des architectes conseil

Les architectes conseil du CAUE, au nombre de 24 en Savoie, enseignent, aident et orientent, gratuitement, les porteurs de projets, sur les questions liées à la construction/rénovation/extension, les matériaux, le type de réglementation, la prise en compte énergétique. Ils appuient les collectivités dans les orientations qu'elles souhaitent donner à leur territoire en expliquant les attentes en matière d'architecture et d'aménagement et contribuent par ces conseils, à la préservation de la qualité des paysages.

Albertville

Le patrimoine local à découvrir à l'heure d'automne

Le Dauphiné Libéré

Vendredi 29 septembre 2023

Pour les mois d'octobre, novembre et décembre, le service Ville d'art et d'histoire d'Albertville a concocté un riche programme, avec en point d'orgue les journées nationales de l'architecture. Tour d'horizon.

• Les journées nationales de l'architecture

Organisées par le ministère de la Culture, elles ont pour objectif de sensibiliser le public à l'architecture et ses métiers. Pour cette nouvelle édition, le thème retenu est "Architecture et transition écologique". Comment construire de manière plus durable et moins énergivore ? Quels matériaux utiliser face à la rarefaction des ressources ? Ces questions seront au cœur des deux événements proposés à Albertville, dimanche 15 octobre. Tout d'abord, à 10 heures, lors d'un circuit de 7 kilomètres, à effectuer à vélo ou à roller, de la place de l'Europe aux berges de l'Arly en passant par le parc olympique, pour découvrir le maillage urbain de la ville à travers huit arrêts (rendez-vous devant l'hôtel de ville, limité à 15 personnes). Puis à 14 heures, un parcours pédestre de deux heures permettra de redécouvrir le quartier du Val des Roses et ses abords, de l'église Sainte-Thérèse à la maison de l'enfance Simone-Veil.

Gratuit mais sur inscription jusqu'au vendredi 13 octobre,

16h, au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr.

• Le musée d'art et d'histoire...

En plein cœur de la cité médiévale de Conflans, le musée d'art et d'histoire est ouvert du mercredi au dimanche de 10 heures à 12h30 et de 14 à 18 heures. Comme chaque année, il sera fermé du 15 novembre au 15 décembre inclus, ainsi que les 24, 25 et 31 décembre. Deux visites guidées seront proposées pendant ce trimestre. Le mardi 31 octobre, à 20h30, pour vivre une expérience unique en explorant les collections sous un autre jour à l'aide d'une torche (durée : une heure). Et le dimanche 17 décembre, à 14h30, lors d'une découverte plus classique, avec un guide-conférencier.

• ...et du yoga au musée

Chaque deuxième mercredi du mois, à 9 heures, Pascale Chapuis proposera une séance de yoga en plein cœur du musée. À chaque fois, après la séance, les participants exploreront une nouvelle thématique du parcours d'exposition en compagnie d'un guide : "Les collections archéologiques" le mercredi 11 octobre, "Vigne et vin" le mercredi 8 novembre et "L'art baroque" le mercredi 13 décembre.

Pour cette activité de 1h30, prévoir un tapis et une tenue



Lors des journées nationales de l'architecture, le quartier du Val des Roses sera à l'honneur. Photo Le DL/J.P.

confortable. Tarif : 8€. Inscription au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr.

• Les pauses patrimoine

Lors de la pause méridienne, le service Ville d'art et d'histoire programme des pauses patrimoine. Par exemple, quelques jours avant la foire d'automne, mardi 3 octobre à 12h15, la traditionnelle "Foire du 27" sera au cœur d'une visite (rendez-vous devant l'hôtel de ville). Un mois plus tard, le mardi 7 novembre, à 12h15, le

public pourra découvrir l'histoire de l'ancien hôtel des impôts, qui va prochainement être réhabilité (rendez-vous au croisement de la rue Joseph-Mugnier et du quai des Allobroges).

• Sans oublier...

Vendredi 6 octobre, à 10 heures, dans le cadre du thé patrimoine, un atelier mosaïque aura lieu à la salle polyvalente de la Bâthie. Une activité réservée aux plus de 60 ans avec boisson et biscuits offerts à chaque participant (gratuit

mais sur inscription au 04 79 31 00 43). Enfin, deux conférences du jeudi sont prévues : jeudi 16 novembre, à 18h30, "Les hameaux abandonnés des vallées savoyardes", avec Yanis Nacef, professeur de géographie ; jeudi 7 décembre, à 18h30, "Vigne et vin en Tarentaise au XVIII^e siècle", avec Antoine Duchemin, historien.

Pour les conférences du jeudi, rendez-vous à la maison communale du parc d'Albertville. Tarifs : de 3€ à 5€. Durée : 1h30.

• J.P.

Des ateliers et visites pour les enfants

Pour occuper les enfants pendant les vacances de la Toussaint, le service Ville d'art et d'histoire d'Albertville propose plusieurs animations :

■ Dimanche 22 octobre : à 14h30, découverte du fort du Mont avec des jeux, des défis et une dégustation de beaufort. Pour les familles avec des enfants âgés de plus de 7 ans (inscription jusqu'au samedi 21 octobre, 16 heures, au 04 79 37 86 85 ; tarif : 5€ par personne).

■ Jeudi 26 octobre : à 10h30,

atelier poterie avec création d'un objet en argile personnalisé, pour les enfants de 3 à 5 ans (durée : 2 heures ; rendez-vous au musée d'art et d'histoire).

■ Jeudi 26 octobre : à 14h30, chasse au trésor dans Conflans avec l'objectif de trouver le trésor de l'enchanteur, pour les enfants de 8 à 12 ans (durée : 2 heures, rendez-vous au musée).

■ Jeudi 2 novembre : à 10h30, atelier "Qu'as-tu vu au musée" pour partir à la recherche de certains objets de

la collection, pour les enfants de 3 à 5 ans (durée : 1 heure).

■ Jeudi 2 novembre : à 14h30, atelier mosaïque, avec la découverte de vestiges de la villa gallo-romaine de Gilly-sur-Isère, pour les enfants de 6 à 7 ans (durée : 2 heures, rendez-vous au musée).

Toutes les animations sont sur inscription et assurées à partir de deux enfants. Inscriptions jusqu'à 16 heures la veille, au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr. Tarif : 5€ par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnant).



De nombreuses animations auront lieu au musée de Conflans. Photo Le DL

* animation CAUE73 et VAH Albertville

Pour sortir

Partez à la découverte des spécificités architecturales d'Albertville

ALBERTVILLE

Architecture et énergie au fil du temps, tel est le thème valorisé cette année à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture. À Albertville, deux visites sont organisées pour le grand public :

Parcours urbain à vélo, trottinette ou roller

De la place de l'Europe aux berges de l'Arly, en passant par les quartiers de Saint-Sigismond, du Val des Roses et le Parc olympique, ce circuit vous permet de découvrir le maillage urbain riche d'Albertville et son histoire. À travers huit arrêts, observez les architectures remarquables, leurs rapports à l'énergie, et les points de vue qu'offre la ville sur les montagnes.

Dimanche 15 octobre, de 10h à 12h30, rendez-vous devant l'Hôtel de ville (12 cours de l'Hôtel de ville). Gratuit / Sur inscription au 04 79 37 86 85

jusqu'au vendredi 13 octobre à 16h. À partir de 12 ans - Casque obligatoire et tenue adaptée - Boucle d'environ 7 km.

Parcours urbain piéton

Ce parcours pédestre vous invite à (re)découvrir le quartier du Val des Roses et ses abords. Développé dans les années 1970 autour d'un parc arboré, ce quartier associe habitat collectif et maisons individuelles et fait le trait d'union entre le centre-ville et le quartier olympique. Promenez-vous de l'église Sainte-Thérèse à la Maison de l'Enfance Simone Veil, en passant par le Parc du Val des Roses et la Halle olympique et remarquez des bâtiments aux architectures variées, reflets de préoccupations environnementales évolutives.

Dimanche 15 octobre; de 14h à 16h. Rendez-vous à l'Eglise Sainte-Thérèse (18 avenue Sainte Thérèse). Gratuit / Sur inscription au 04 79 37 86 85 jusqu'au vendredi 13 octobre à 16h - À partir de 12 ans - Tenue adaptée.

À l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, participez à deux visites co-organisées par le CAUE de Savoie et la Ville d'Art et d'Histoire d'Albertville.



La Maison de l'enfance fait partie des constructions qui seront évoquées lors des visites.

LA SAVOIE
Jeudi 12 octobre 2023

Le Dauphiné Libéré
Vendredi 13 octobre 2023

Albertville • Deux balades urbaines sur l'architecture



Archives photo DL/Jérémy Pena

Dans le cadre des Journées nationales de l'architecture, deux visites urbaines d'Albertville sont proposées par le CAUE de Savoie et le service Ville d'art et d'histoire. La première, à 10 heures, sera une découverte à vélo, trottinette ou roller du maillage urbain de la place de l'Europe aux berges de l'Arly en passant par différents quartiers. La seconde, à 14 heures, sera un parcours pédestre dans le quartier du Val des Roses et ses abords.

Visites guidées. Dimanche 15 octobre à Albertville. Gratuit, inscriptions au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr jusqu'au vendredi 13 octobre, 16 h. À partir de 12 ans.

Le Dauphiné Libéré
Samedi 14 octobre 2023

Chambéry • "Olympiades archi-sciences" au stade

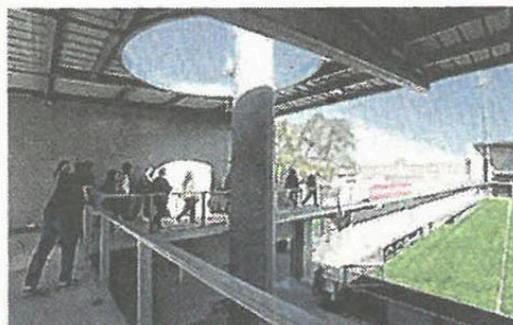


Photo Le DL/Tess Hinault

Dans le cadre des Journées nationales de l'architecture, le public est invité à découvrir et comprendre, par équipe, les secrets du nouveau stade municipal de Chambéry. Au programme de ces "olympiades archi-sciences" : cinq épreuves alliant architecture, science et sport (durée 2 heures). Ouvert à tous à partir de 7 ans.

Sport. Samedi 14 octobre à 10 h et 14 h. Rendez-vous devant l'entrée du Chambéry Savoie Stadium. Gratuit. Réservation obligatoire au 04 79 70 15 94 ou sur www.chambery.fr

Savoie À La Biolle, la ruralité s'invite sur grand écran

Le festival Cinéma et ruralité débute le 7 novembre. Depuis près de quatre décennies, il met à l'honneur la terre et rassemble de nombreux spectateurs, dont des scolaires.

Trente-neuf ans déjà. L'équipe du festival Cinéma et ruralité aurait aimé fêter l'année prochaine les 40 ans d'existence du festival avec son fondateur Henri Billiez, qui s'est malheureusement éteint cet été. Cette 39^e édition lui est dédiée.

Un festival qui se prépare pratiquement un an à l'avance, le temps de visionner des films, documentaires par la découverte partagée de nombreux films afin de bâtir à l'occasion de leur festival annuel une programmation de qualité.

Plus de 3 500 spectateurs chaque année et plus de 1 500 élèves des écoles et collèges

Soutenu par la commune de La Biolle, la commune d'Entrelacs, le Département de la Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le festival fait partie de Festivals Connexion, le réseau des festivals de cinéma de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'affiche de la 39^e édition jusqu'au 12 novembre, comme chaque année, des invités, des échanges, des débats... Sept

films seront accompagnés par leurs réalisateurs ou réalisatrices. Des films plus légers et porteurs d'espoir sur des jeunes sont aussi proposés. Les élèves du secteur ne sont pas oubliés avec quatre films qui leur sont offerts.

► **Mardi 7 novembre à 20 h 30**, en présence du réalisateur de Fabien Mazzocco, *De l'eau jaillit le feu*, un documentaire d'1 h 16 qui dresse le portrait d'amoureux du marais poitevin en colère. Il échangera avec les spectateurs après la séance.

► **Mercredi 8 novembre**, Jean-David Baisamy, arboriculteur à Chevrier, vice-président de la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc en charge des filières végétales et Franck Bruyère, producteur de céréales à Vallières-sur-Fier échangeront avec les spectateurs après la projection de 20 h 30 de *Mon cousin agriculteur* et *ZUT Zones Urgentes à Transformer*.

► **Jeudi 9 novembre à 20 h 30**, Solen Chouvet présentera son court métrage *Tout ce que ces arbres ont vu*, une création originale.

► **Vendredi 10 novembre** en soirée, dans le cadre d'un partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Annick Cressens, présidente du CAUE de la Savoie et Delphine Pichon, urbaniste directrice du CAUE 73 interviendront après les trois films sur l'aménagement du territoire.

► **Samedi 11 novembre à 20 h 30** en avant-première une belle histoire de transmission dans une ferme haut-savoyarde avec *La ferme des Bertrand* de Gilles Perret.

Repères ►

► "Ombre et lumière", une exposition de photos de Bernard Pollet sera présentée dans le hall d'entrée de l'Ébène, pendant tout le festival. Le vernissage de l'exposition aura lieu le mardi 7 novembre à 18 h.

► Avant chaque séance, sera projeté un générique qui a été réalisé par deux classes de CP/CE1 de l'école de l'Albanaise d'Entrelacs encadrées par Yann Bertin.

► Le festival se déroule dans la salle de l'Ébène à La Biolle. Possibilité de restauration sur place entre deux films vendredi soir, samedi midi et soir ainsi que dimanche midi, dans une ambiance conviviale. Pour en savoir plus : <https://cinerural-labiolle.org/>

► **Dimanche 12 novembre**, trois films clôtureront le festival avec à partir de 9 h 30 : *Le retour des hirondelles*, un film chinois en VO, suivi à 14 heures de : *Je reviendrai danser dans les dunes* en VO. À 17 heures, remise des prix du jury puis en clôture du festival, du film de Pierre Jolivet : *Les algues vertes*, qui s'empare d'un scandale agroalimentaire en Bretagne.

● Jacques Thome

Festival Cinéma et ruralité, du 7 au 12 novembre à La Biolle. Payant. Renseignements : <https://cinerural-labiolle.org/>



De l'eau jaillit le feu, un documentaire de Fabien Mazzocco, ouvrira mardi 7 novembre à 20 h 30 le 39^e festival de la Biolle Cinéma et Ruralité. Photo DR

La Biolle

Festival cinéma et ruralité : un record de fréquentation pour la 39^e édition

La 39^e édition du festival cinéma et ruralité a connu son épilogue ce dimanche. Une édition marquée par un record de fréquentation avec plus de 4 000 spectateurs présents au cours de 16 séances. De quoi satisfaire logiquement les organisateurs à l'heure de faire un premier bilan.

Le rideau est tombé sur la 39^e édition du festival cinéma et ruralité de La Biolle avec ses lauréats et un bilan de fréquentation exceptionnel car la barre des 4 000 entrées payante a été dépassée pour la première fois (4 045 spectateurs pour les 16 séances au programme) ; auquel il faut ajouter 1 355 écoliers et collégiens accueillis pour les quatre séances que le festival leur a offertes.

Le prix du public 2023 qui a été attribué à *Partir à l'aventure*, un documentaire réalisé par quatre jeunes étudiantes en agronomie. Un film émouvant qui raconte des parcours migratoires en contextes agricoles et enquête sur notre système de production agricole qui a besoin de main-d'œuvre immigrée.

Le prix du jury 2023 a été décerné au documentaire de Marine Guizy, *Mon cousin agriculteur*, un portrait sensible et respectueux d'un agriculteur de l'Oise qui pratique des cultures intensives tout en s'interrogeant pour diminuer son impact environnemental. Un film qui a été suivi d'un intéressant débat avec deux agriculteurs haut-savoyards ; Jean-David Baisamy et Franck Bruyère.



Dimanche soir, les membres du jury ont dévoilé les lauréats de la 39^e édition du festival. Photo Le DL/J.T.

Belle affluence à la projection du film de Gilles Perret et Marion Richoux, qui ont présenté en avant-première, *La ferme des Bertrand*, devant une salle archicomble (plus de 500 festivaliers) qui n'a pas laissé le public indifférent. De belles rencontres aussi avec Fabien Mazzocco, le réalisateur de *De l'eau jaillit le feu*, Céline Thiou qui a présenté son documentaire *Maël et la révolution*, ou encore Christiane Mordelet et Stanzin Dorjai Gya, les réalisateurs de *Je reviendrai danser dans les dunes*, qui ont passionné les festivaliers en leur parlant de la Mongolie.

Les dates de la future édition sont connues

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'envi-

ronnement (CAUE), Annick Cressens, présidente du CAUE 73, et sa directrice Delphine Pichon ont échangé avec les spectateurs après la projection de deux films ayant pour thème l'aménagement du territoire.

Les festivaliers ont également pu découvrir la belle exposition de photos de Bernard Pollet. Tandis que le générique, fabriqué en atelier de réalisation au printemps dernier par deux classes de l'école de l'Albanaise sous la houlette de Yann Bertin, a été fort applaudi au début de chaque séance. Autant d'éléments qui devraient donner envie aux festivaliers de revenir à la 40^e édition du festival qui aura lieu du 6 au 11 novembre 2024. D'autant que cette dernière devrait réserver quelques belles surprises.

● Jacques Thome

Sainte-Hélène-du-Lac

Urbanisme, mobilité et sobriété énergétique : les décisions du conseil

Ces trois thèmes ont jalonné les principales délibérations du conseil municipal mardi 14 novembre, en plus du sujet des digues (lire notre édition du 17 novembre).

● Le maître d'œuvre choisi pour la requalification paysagère du chef-lieu

Chantier de longue haleine engagé en 2022 par des temps de concertation avec les habitants, la requalification paysagère du chef-lieu, a franchi une nouvelle étape. À l'issue d'une procédure de mise en concurrence, quatre équipes de maîtrise d'œuvre avaient été sélectionnées : Arter, Alp'Etudes, Perchoir Paysage et Sens du Paysage. Après une visite du site et une remise d'offres, les quatre propositions ont été analysées.

Le conseil municipal réuni ce 14 novembre, a retenu à l'unanimité l'équipe de Sens du Paysage comme maître d'œuvre de l'opération pour un montant de 47 740 € HT. La commune est accompagnée sur ce projet par le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie. Les élus ont eu une attention particulière sur le choix de végétaux et de matériaux requérant le moins d'entretien possible. La première phase du projet de requalification paysagère du chef-lieu commencera par le city-stade.



L'extinction de l'éclairage sur la zone d'activités d'Alpespace a été évoquée à plusieurs reprises en conseil municipal.

Photo Le DL/B.M.

● Des réserves sur le plan de mobilité simplifié de l'intercommunalité

Le plan de mobilité simplifié de la Communauté de communes Cœur de Savoie se décline en trois axes dont le vélo, le covoiturage, et les transports en commun sous forme de navettes. Appelés à donner un avis sur ce plan, les élus l'ont approuvé en formulant trois réserves.

La première porte sur la sécurisation de l'accès à vélo à la passerelle pour tous les usagers dans les deux sens de circulation. La deuxième réserve se traduit par une demande pour faire avancer le projet de halte ferroviaire à Sainte-Hélène-du-Lac. Cette halte permettrait de fluidifier l'accès à la zone d'activités d'Alpespa-

ce, et offrirait aux habitants la possibilité de se rendre sur le bassin chambérien par le train en lieu et place de la voiture. La troisième réserve concerne le passage de la navette dans le chef-lieu et le développement du transport à la demande.

● Les élus pour l'extinction de l'éclairage à Alpespace

Évoqué à plusieurs reprises à la table du conseil municipal, le dossier de l'extinction de l'éclairage sur la zone d'activités d'Alpespace est entré dans une phase de concertation avec les communes et les entreprises. Les élus ont rendu un avis favorable au projet présenté, soit une extinction de l'éclairage de 23 heures à 5 heures.

● Brigitte Mauraz

Savoie

DL Un nouveau président pour les géomètres-experts de Savoie



Les géomètres experts de l'UNGE 73. Photo Luc Devun

La dernière assemblée générale des géomètres-experts de Savoie (UNGE 73), à Aiguebelette, a donné lieu à la désignation d'un nouveau président.

Après quatre années à la tête de l'association, l'Aixoïse Luc Devun a rappelé l'intérêt de renouveler régulièrement la direction et sa gouvernance. Il a cédé la place au Chambérien David Lemarié, et reste vice-président de l'UNGE.

Féru de nouvelles technologies et incitateur d'une RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en management, David Lemarié est entouré, au bureau, de Yannick Chrétien (Saint-Michel-de-Maurienne - Montmélian), Sébastien Vincent (Aix-les-Bains) et de Sandra Rossi (Albertville). Cela permet à la chambre de couvrir tous les territoires de la Savoie.

Le nouveau bureau gèrera en continuité les nombreuses relations développées avec les partenaires au cours de la dernière décennie, à savoir le CAUE, l'ADIL, la chambre des notaires et des architectes, le Greta et le lycée professionnel du Nivolet pour la classe d'apprentissage du métier... et fixera les nouveaux objectifs, avec en point de mire le congrès régional des géomètres-experts de 2025 devant rassembler environ 250 personnes.

Saint-Jean-de-Maurienne

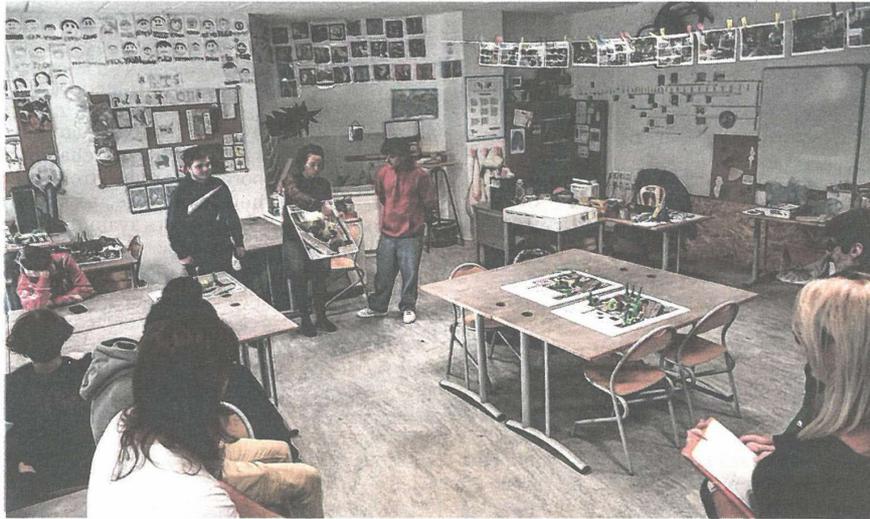
Paul-Hérault : les lycéens dessinent leurs cours de récréation rêvées

C'est même plus qu'un dessin, mais un, et même des plans en trois dimensions, fruits d'un travail mêlant arts appliqués et sensibilisation à l'urbanisme et à l'espace public. Il n'y a toutefois pas de perspective de travaux à court terme.

De la pâte à modeler, de la mousse, du plastique sur des vues aériennes. Cette semaine, les classes de Première du lycée professionnel planchent, avec aussi une classe de Seconde de la section européenne « italienne ». La salle d'arts plastiques de Paul-Hérault se transforme en bureau d'études du lycée de demain.

Pour en finir avec les cours imperméables

Il n'y a pas de commande précise pour une réfection de la cour de récréation du lycée Paul-Hérault. On ne parle d'ailleurs que de la « cour des internes », celle entre l'internat, les ateliers et le restaurant scolaire. Le projet, très théorique donc mais qui sera tout de même présenté officiellement, est mené en lien avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Savoie, et financé par le « pass culture », dont la part dite collective permet



Un à un, les projets sont présentés, classe par classe, avant de prendre la direction du centre d'information et d'orientation, où tout le monde pourra les voir. Photo Le DL/FT.

aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes, de la 4^e à la Terminale.

Pauline Bosson, urbaniste et chargée de mission au CAUE, termine ce jeudi sa deuxième semaine d'intervention au lycée. Elle y a rencontré toutes les classes de Première du lycée professionnel, dans le cadre de l'enseignement d'arts appliqués dispensé par Anne Galuy, et ceux de la section européenne, qui a en plus pu échanger avec un lycée ita-

lien. L'idée, c'est la désimpermeabilisation : en finir (en partie) avec le goudron et le béton pour apporter de l'eau qui s'infiltrerait au lieu de ruisseler, un peu de végétalisation, et donc de biodiversité. L'espace d'étude a été délimité, et un cahier des charges imposé aux élèves. Il leur a fallu tenir compte des accès des véhicules de secours et des personnes à mobilité réduite, et des réseaux souterrains (pour cet aspect-là, ce fut un peu moins facile).

La démarche n'est pas inédi-

te. « Dans ce domaine, les pays du Nord sont plus avancés que ceux du Sud », admet Paulin Bisson, « mais à Paris, certaines cours ont déjà été très végétalisées, à telle enseigne qu'elles sont ouvertes, comme un parc, aux gens du quartier en dehors des périodes scolaires ». Les élèves mauriennais ont commencé par une semaine de diagnostic avant de, jusqu'à ce jeudi, par petits groupes, réaliser leurs maquettes. Le constat unanime, c'est que la cour manque d'abri pour se protéger des

éléments, et d'endroits pour s'asseoir. « Quand les internes attendent l'ouverture de l'internat, c'est sous la pluie », expliquent les lycéens eux-mêmes. D'autres remarquent la diversité des comportements pendant les temps de pause : « tout le monde n'a pas envie de jouer au ballon, certains préféreraient s'asseoir tranquillement pour bouquiner ».

Ils travaillent pour leurs successeurs

« Ce projet amène les élèves à réfléchir à la gestion de l'espace », commente Anne Galuy, « on le fait surtout avec ceux de 1^{re}, parce qu'ils connaissent le lycée. Ils savent que si un jour quelque chose sort grâce à leur réflexion, ils ne le verront pas, ils auront déjà quitté l'établissement, ils travaillent donc pour leurs successeurs, pour les générations futures ».

Pour y parvenir, durant les deux semaines de présence de Pauline Bosson, il a fallu consacrer plus de temps que l'heure hebdomadaire d'arts appliqués figurant au programme. Anne Galuy s'est entendue avec d'autres enseignants pour y parvenir, et d'ailleurs, mardi, des professeurs de matières techniques ont assisté aux travaux de ces urbanistes d'un moment...

● Frédéric Thiers

Le vote du public, puis le passage devant un jury

Toutes les filières du lycée professionnel plus la classe européenne participant, le nombre de projets est assez impressionnant. Aux lycéens, l'imagination ne fait jamais défaut. Mercredi 12 décembre au matin, nous avons rencontré ceux de la filière « Melec » (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés). Un groupe, par exemple, a imaginé « La cour de demain » avec des panneaux solaires pour une énergie verte, des arbres pour faire de l'ombre l'été, et un banc artistique. « Ça vaudrait le coup de travailler un peu plus les sols », commente Pauline Masson.

Un autre envisage carré-

ment une « mini-forêt », au milieu de laquelle un cheminement en dur serait conservé. Plus original, ces auteurs ont créé un ring dans un angle, dont on se demande s'il restera dans la version définitive. Un troisième groupe a baptisé son projet « Hexagone détente » ; l'hexagone est au centre de la cour, avec au milieu un grand arbre, un préau devant l'internat, et une fontaine à eau potable pour se rafraîchir l'été.

Ce ne sont que trois exemples, il y aura près d'une vingtaine d'esquisses. Toutes, une fois réalisées, seront exposées au CDI (centre de documentation et d'informa-

tion), situé tout près de la salle d'arts plastiques. Tout le monde, élèves, enseignants, personnel technique et administratif, pourra voter, d'ailleurs au cours de la phase de diagnostic les lycéens avaient posé des questions tous azimuts sur les demandes de chacun. Les trois ou cinq idées préférées de la communauté seront défendues, par leurs auteurs, devant un jury : tous les groupes s'entraînent déjà à ce genre de « grand oral ». La maquette gagnante servira, peut-être, à un vrai projet d'aménagement de cette cour. Rendez-vous dans quelques années...

● F.T.



Ombre, végétation, parfois fontaine et aussi des idées originales comme un ring, les élèves ont à cœur de défendre leurs projets respectifs. Photo Le DL/FT.